

BN Numismatique

Bulletin CGB-CGF n° 82

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :
http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>
 L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

S o m m a i r e

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 5 MONNAIES 46 : ROYALES... FÉODALES ET ÉTRANGÈRES
- 6 DERNIÈRE MINUTE : LE PLAT DU TRÉSOR DE LAVASAI!
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 172
SUPERBE IDÉE DE GILLES FERLIN
- 8-9 MONNAIES 45 ANTIQUES RÉSULTATS EN DENTS DE SCIE!
- 10-11 MONNAIES 46 : LES MODERNES
UNE PAIRE DE COINS DIGNE D'UN MUSÉE
UN ÉTUI DE BRÈVE DIGNE DU MUSÉE DE LA MONNAIE DE PARIS, SI CELUI-CI EXISTAIT ENCORE!
- 12 LE COIN DU LIBRAIRE
LA RÉVOLUTION : NUMÉRIQUE EN PDF
- 13 FORUM ADE N° 075
- 14-15 VANDALISME OFFICIEL
- 16-17 COLLECTIONNER... LES USA... POURQUOI PAS ?
- 18-19 UNE INTRODUCTION À LA COLLECTION DE PIERRES GRAVÉES PAR HADRIEN RAMBACH
- 20 AN INTRODUCTION TO GEM-COLLECTING BY HADRIEN RAMBACH
- 22-23 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 24 MONNAIES 46

INSOLITE : UN CANAPÉ DE NICKELS...

L'artiste, puisqu'il faut bien l'appeler comme il se définit, a cherché à créer un objet qui détourne le matériau dont il est fait. Il a donc décidé de créer un canapé où celui qui s'assoit serait physiquement entouré d'argent.

Ce canapé est fait de sept mille *nickels*, les pièces de 5 cents \$, surnommées ainsi du fait de leur métal, de trente cinq mille fixations et de cent mètres de tiges métalliques.

En collectionnant les monnaies, nous changeons leur fonction puisque nous n'utilisons plus nos monnaies pour payer, ce qui est leur fonction théorique. [Johnny Swing](#), cliquez pour visiter son site, change comme nous la fonction d'échange des monnaies mais lui s'assied dedans...



ÉDITORIAL

Notre pays est-il donc tellement noyé dans un patrimoine pléthorique que les uns veulent le rentabiliser à tous crins ([cliquez, des Louvres clés-en-mains à Abu-Dhabi ou Singapour ?](#)), et les autres, comme à Poitiers où bien que dûment prévenus des risques, la place centrale d'une ville bi-millénaire est attaquée à la pelleuse ? [Ne parlons pas de Fréjus où l'on recouvre de béton les arènes antiques - cliquez !](#)

Il devient absolument insupportable quand on voit des destructions officielles aussi éhontées d'entendre par ailleurs des cris d'orfraie sur les «*destructions de sites archéologiques par des détectomanes*». L'un n'excuse pas l'autre mais pelle à main contre pelleuse de cinq tonnes, en champs et forêts contre en centre ville historique, il faut raison garder et proportions respecter !

Dans les pays dont les racines sont bourgeonnantes, le sol et les os des ancêtres sont sacrés, demandez donc aux archéologues palestiniens et israéliens !

Pourquoi les archéologues n'ont-ils pas chez nous le statut et le prestige que leur fonction quasi régaliennne leur confère dans ces pays ? Pourquoi n'y a-t-il pas des réflexes évidents comme d'avoir été chercher le mobilier funéraire éventuel des sarcophages des fosses de Poitiers dans la décharge où sont partis les gravats ?

Pourquoi laissons-nous notre identité se perdre ?

Numismates, nous sommes les seuls à pouvoir faire physiquement toucher des objets de notre passé à tous nos amis et relations. Au travail ! Protégeons notre patrimoine en réveillant les consciences !

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - ADE - affaires-strategiques.info-artdaily.org - Claude BOY - Jean-Luc BUA-THIER - canoe.ca - centre-presse.fr - Franck CHETAIL - CHRONIQUEAGORA - Arnaud CLAIRAND - Joël CORNU - creationmonetaire.info - Stéphane DESROUSSEAUX - Henri DESTOUCHES - Jean-Marc DESSAL - LES ÉCHOS - Thierry EUVRARD - Gilles FERLIN - LE FIGARO - L'EXPRESS - Jérôme FRÉDÉRIC - jetons-touristiques.com - Samuel GOUET - Laurent GRAS-TEAU - Hamzi L. - lanouvellerepublique.fr - NUMIS-MASTER - ordonnances.org - Didier OUVRY - Jean-Luc PELLETAN - Gerd-Uwe PLUSKATT - LA POSTE - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Philippe PRO-FICHET - Hadrien RAMBACH - Emmanuel SAELENS - Philippe SCHIESSER - Laurent SCHMITT - SENA - Johnny Swing - techno-science.net - François THIERRY - wikipedia.org - youtube -

PANNEAU D'AFFICHAGE

Nouvelles de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (S.E.N.A.)

<http://dole-monnaies-jetons.fr>

La SÉNA (Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, Association loi de 1901 fondée en 1963) organise, le premier mercredi du mois, à 18 heures, une conférence sur un sujet de numismatique ou d'Archéologie. Ces réunions se tiennent dans l'Hôtel des Monnaies et Médailles (11 quai de Conti, Paris VI) grâce à l'hospitalité de la Monnaie de Paris. L'admission y est libre, et nous vous invitons cordialement à venir assister aux conférences. Le programme des conférences est consultable sur le site www.sena.fr.

La dernière conférence eu lieu le 6 octobre 2010 par F. Thierry sur « L'inventaire des défauts ».

Les prochaines conférences à l'Hôtel des Monnaies et Médailles auront lieu le 3 novembre 2010 par François Joyaux sur La fin des monnayages traditionnels en Extrême-Orient (1869-1933) et le 1^{er} décembre 2010 par Stéphane Desrousseaux sur « la fausse monnaie en circulation sous le Consulat et l'Empire » et le 7 janvier 2010 par Philippe Schiesser sur les monnayages des premiers carolingiens.

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
Tel : 01 40 26 42 97 Email : joel@cgb.fr

« L'inventaire des défauts »

En numismatique, chez les conservateurs responsables de collections patrimoniales, chez les archéologues, chez les collectionneurs, l'état de la pièce de monnaie est toujours valorisé puisqu'il permet à la fois d'identifier au mieux l'objet et de disposer d'un monument représentatif de l'art numismatique, voire de l'art tout court. Il est cependant intéressant de s'attacher aux pièces défectueuses car elles permettent souvent mieux que les beaux exemplaires de rendre compte du processus de fabrication. Dans le cas des monnaies d'Extrême-Orient, qui sont fondues, les défauts qui apparaissent sur les monnaies tout comme leur état, sont des signes clairs des méthodes utilisées (fonte dans des moules bifaces ou dans un moule uniface, gravure dans le moule ou usage de la technique des monnaies mères, ou encore usage des matrices à moule).

C'est en établissant une sorte d'inventaire des défauts qu'on met en lumière le processus de fabrication des monnaies en Asie orientale : traces d'éclat de moule, manques de métal à la coulée, tréfilages, marques d'intervention manuelle, sont autant d'indications qui, depuis la création du modèle jusqu'à la fonte de la monnaie destinée à la circulation, nous renseignent sur les méthodes utilisées.

JETONS TOURISTIQUES !

30 octobre prochain au Zénith de Limoges, une grande "première", à savoir une grande bourse d'échanges réservée uniquement aux jetons touristiques de la Monnaie de Paris.

[CLIQUEZ POUR LES INFORMATIONS !](#)



Mise à jour concernant l'atelier monétaire, règne Charles-Quint avec la photo du rare niquet R8 au millésime 1551, règne de Philippe II avec une rare variété du blanc de 1578 (R12) et règne de Philippe IV avec la mise en ligne de la photothèque pour les gros ou 32^e de patagon (1^{re} partie au vu du nombre d'exemplaires retrouvés pour les millésimes 1622 & 1623).

Mise à jour des jetons de la « saulnerie » de Salins, avec l'ajout de la photo d'un superbe jeton de 1557 à la titulature de Philippe II.

hierry EUVRARD

ordonnances.org

Mise en ligne de références et de textes extraits des Ordonnances des rois de France, t.XXI, règnes de Charles VIII et de Louis XII. Mise en ligne des références et des textes des registres de la Chambre des monnaies Z^{1b} 12 (civil) pour le règne de François I^{er}, années 1545-1546 ; Z^{1b} 293 et 300A (boîtes) pour le règne de Louis XII, années 1506-1508.

Document du mois : Mandement de la Chambre des monnaies aux gardes de la Monnaie de Bourges relatif à l'office d'essayeur (11 mars 1467).

Soit au total 226 nouvelles références et textes monétaires de disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 18.200 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 86.400 pages, et plus de 28.500 références de textes monétaires disponibles.

HTTP://WWW.AMISDELEURO.ORG

LES AMIS DE L'EURO

Si chaque adhérent recrute un nouveau membre :

- C'est plus de bénévoles pour de nouveaux services
- Davantage d'information
- Une représentation accrue
- Un poids plus important face aux institutions

FAITES-NOUS CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS
(Adhésion modique de 10 Euros par an)

EURO LES AMIS DE L'EURO 36 RUE VIVIENNE 75002 PARIS FRANCE

LES BOURSES

NOVEMBRE

1 Sainte-Savine (10 (**)) (N)

1 Harelbeke (B) (**)) (N)
1 Nuremberg (D) (**)) (N)
6 Londres (GB) (***) (N)
6 Verden (D) (**)) (N)
6/7 Bâle (CH) (****) (N)
6/7 Francfort (D) (*****) (N)
NUMISMATA

7 Auch (32) (nc) (N)
7 Colombes (92) (nc) (tc)
7 Erment (95) (**)) (tc)
7 Lille (59) (**)) (N)
7 Meaux (77) (**)) (tc)
7 Nice (06) (***) (N)
7 Le-Plessis-Tréville (94) (**)) (tc)
7 Gaildorf (D) (**)) (N+Ph)
7 Schwenningen (D) (**)) (N)

11 Tienen/Tirlemont (B) (****) (N)

13 Bagnolet (93) (***) (N) MONEXPO
13/14 Argenton-sur-Creuse (36) (**)) (tc)
14 Avignon (84) (**)) (N)
14 Mons-en-Baroeul (59) (**)) (tc)
14 Rudolstadt (D) (**)) (N)
14 Ulm (D) (**)) (N)

20 Paris (75) Assemblée Générale des ADE (75) (***) (N)

20 Saint-Gall (CH) (**)) (N)

20 Wels (A) (**)) (N)
20/21 Gènes (I) (***) (N)

21 Bondy (93) (***) (N)

21 La-Croix-Saint-Ouen (60) (**)) (tc)

21 Pierrelatte (26) (**)) (tc)
21 Regensburg (D) (**)) (N)
21 Würzburg (D) (**)) (N)
26/28 Vérone (I) (****) (N+Ph)

27 Paris (75) Assemblée Générale des ADF

27 Ljubljana (SLO) (**)) (N)
28 Ris-Orangis (91) (nc) (tc)
28 Saint-Priest (69) (**)) (N)
28 Hanovre (D) (****) (N)

DECEMBRE

3 Vienne (A) (***) (N)
4 Berlin (D) (**)) (N)
5 Saint-Étienne (42) (**)) (N)
5 Hambourg (D) (**)) (N)
11/12 Varese (I) (***) (N)
12 Altenburg (D) (**)) (N)
12 Augsburg (D) (**)) (N)
12 Herentals (B) (***) (N)
19 Milly-la-Forêt (91) (nc) (tc)

NOVEMBRE : NUMISMATIQUE À TOUS LES ÉTAGES !

Sainte-Savine, piquêre de rappel : nous serons présents à Saint-Savine dans la salle de la mairie du premier étage le lundi 1^{er} novembre 2010 de 9h00 à 17h00.

Tienen/ Tirlemont, c'est le 11 novembre comme chaque année à l'Evenementenhal Houtenveld, 12 Sporthalstraat 12 de 8h00 à 16h00. Nous serons heureux de vous retrouver à l'occasion de cette manifestation incontournable de Belgique.

Bondy, sera notre dernière bourse de l'année, le dimanche 21 novembre 2010. Retrouvez-nous dans la salle des fêtes de la mairie du premier étage de 8h30 à 17h00.

Pour ces trois événements n'oubliez pas de faire vos réservations d'ouvrages avant le jeudi précédent la manifestation !

Le mois de novembre sera aussi un mois des réunions. Le 11 novembre 2010 à Tirlemont, vers 14 heures réunion fédérale et de bureau de la FFAN en Belgique autour de notre Président Christian Castermant et de son équipe. Cette réunion sera l'occasion de faire un bilan de onze mois d'activités de l'Association.

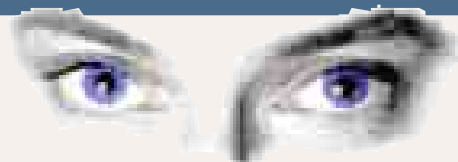
Nous aurons ensuite l'Assemblée Générale des Amis de l'Euro qui se tiendra à la Monnaie de Paris, 11 quai de Conti 75006

Paris, le samedi 20 novembre 2010 de 10h00 à 16h00. Nous étions très nombreux en 2009 lors de la précédente AG.

À Bondy, nous aurons en fin de matinée vers 11h30 une réunion fédérale de la FFAN. Présidents ou représentants de clubs, venez nous rejoindre pour discuter de l'avenir de nos associations.

Enfin, le samedi 27 novembre 2010, nous nous retrouverons à l'Arbre à Cannelle dans le passage des Panoramas pour l'Assemblée Générale des Amis du Franc de 10h30 à 16h00. Cette réunion sera suivie pour ceux qui le désirent par une découverte des Passages et de la Bourse, un quartier d'argent !

Laurent SCHMITT



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

**UN COURRIEL
QUI FAIT
VRAIMENT
PLAISIR !**

Cher cgb, je vous suis infiniment reconnaissant de l'envoi de votre beau [catalogue "CELTIC I"](#) qui est superbe et passionnant.

Petit collectionneur, car mes moyens modestes (je suis professeur de Lettres) ne me permettent pas de gros achats, je suis un fervent visiteur de votre site admirable. J'apprécie en particulier vos notices tant numismatiques qu'historiques, qui relient la monnaie au peuple ou au souverain qui l'a émise.

J'ai commencé ma collection en Syrie par l'achat de cinq monnaies, toutes fausses !! Le numismate local (M. Gonçalves-Lobo de Joué-lès-Tours) m'a alors gentiment et judicieusement piloté et conseillé, et, comme je lis le latin et le grec sans problème et que je connais bien la titulature romaine, je l'ai aidé dans l'identification de ses monnaies... grâce à la découverte de votre site.

Je vous dois quelques-unes de mes plus jolies monnaies : notamment un blanc guénar de Tours (où j'habite), une superbe drachme légère de Massalia, une autre des Volques tectosages, un superbe potin des Séquanes... Et je vous suis infiniment reconnaissant de mettre à côté des superbes monnaies que je me contente d'admirer, de jolies monnaies qui restent à la portée des petits budgets.

Merci encore pour tout ce que vous faites et merci de mettre à la connaissance du public votre immense banque de données d'une manière généreuse et désintéressée. J'ai initié grâce à votre site des jeunes de mon collège à la numismatique... Je ne sais si je ferai des émules car ils partent en seconde et moi à la retraite. En tout cas je vous souhaite succès et réussite.

Très cordialement,
Henri DESTOUCHES.

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

COMME LES TEMPS CHANGENT !

Désagréable découverte ce mois-ci, la Poste a décidé de ne plus distribuer les Valeurs déclarées de plus de 750 euros, il faut aller les chercher à la Poste Centrale, comme si les gens à qui on envoie des VD n'avaient pas autre chose à faire... On savait que les facteurs avaient des problèmes dans les zones de non-droit et autres quartiers pourris abandonnés par les représentants de l'État, mais force est de constater que dorénavant, c'est le territoire français en entier qui devient zone de non-droit pour la Poste.

Nous avons évidemment envoyé un courrier de protestation au patron de La Poste mais juste par défoulement car on peut craindre que ce soit aussi efficace que de demander au **SNENNP** de s'occuper des faux chinois...

Nous vous serions d'ailleurs extrêmement reconnaissants de ne pas nous envoyer de VD au-dessus de 750€ sans nous prévenir afin que nous essayions de regrouper ou de trouver une autre solution.

[Juste pour un souvenir et voir ce que les cinquante dernières années de gouvernements de la République ont fait pour la Poste, un clin d'œil sur youtube, cliquez pour voir l'extrait.](#)

Michel PRIEUR

LES USA FONCENT VERS 1984

Nous avons vu le mois dernier que le gouvernement US s'attaquait aux télévendeurs d'or et de monnaies pour diminuer la perception par la population de l'effondrement du dollar papier.

[Ce mois-ci, nous lisons dans *Les Échos* qu'il renforce le contrôle sur les transferts de fonds de la population en rendant obligatoire la déclaration avec identité de tout transfert de fonds vers ou de l'étranger, supérieur à 1000\\$, soit 750 €.](#)

[Bien entendu, le prétexte est la lutte contre le terrorisme... il a le dos large l'ex-agent de la CIA Ben Laden !](#)

Pour rester sérieux, on constate en tous cas que cette mesure va surtout permettre de lutter contre la fraude fiscale, l'évasion de capitaux et la fuite loin du dollar papier, la limite de déclaration précédente était dix fois plus élevée, à 10.000 \$.

Comme le mois dernier, nous sommes obligés de constater qu'un gouvernement qui prend des mesures aussi drastiques est conscient d'être au bord de la falaise de la faillite sous le poids de son endettement. Pour éviter de l'accompagner, investissez tangible, pensez pierres, terres, forêts, métaux précieux et bien entendu collections : tout ce qu'un gouvernement aux abois ne peut pas imprimer !

Michel PRIEUR

SI VOUS NE VOYEZ PAS...

Repéré et signalé par notre lecteur Jérôme Frédéric, un cas de regravure, dans ce cas on dit aussi repeignage, assez exceptionnel par la rage du graveur à remettre chaque boucle sur la tête de Louis XIV. Cette pratique était fréquente au XIX^e siècle où l'authenticité recherchée n'allait pas jusqu'à refuser la chirurgie esthétique.



À la surprise générale, cette pièce est proposée sur le grand site d'enchères... mais soyons honnêtes, la regravure est clairement signalée par le vendeur.

Malheureusement en allemand, espérons pour lui que l'acheteur de cette sculpture saura ce qu'il achète !

[Cliquez pour voir la vente...](#)

LA CHINE VA-T-ELLE RACHETER LE TRÉSOR D'INDONÉSIE ?

Le *BN* s'était fait l'écho en son temps de la tentative de vendre aux enchères un gigantesque trésor, toute la cargaison d'un navire marchand chinois datant du neuvième siècle après J.-C. Ce trésor avait été remonté par une société privée belge travaillant par contrat pour l'État indonésien, ce qui est certainement le type de montage dont des sociétés comme Odyssey devront s'inspirer dans le futur afin d'éviter la catastrophe judiciaire que représente le Cygne noir.



Les chiffres sont impressionnants : 22.000 plongées, 271.000 objets, en fait toute la cargaison et tous les objets du navire...

[Nous apprenons, cliquez pour lire l'article, que la Chine veut acheter l'ensemble.](#) Espérons que les Chinois feront ce qui a manqué à la vente indonésienne : un site internet du trésor !

ILS NE POURRONT PAS DIRE QU'ILS NE SAVAIENT PAS



Le décès de Maurice Allais, unique prix Nobel français en économie nous rappelle que depuis fort longtemps cet honnête homme expliquait ce dont nous supportons les conséquences depuis 1973 :

- que la mondialisation sans contrôle n'apporte que chômage et difficultés pour les plus pauvres comme méga-profits pour les méga-entreprises capables de délocaliser leur production.

- que la levée des barrières douanières sans contrôle apportait exactement les mêmes conséquences.

- que la création monétaire confiée aux banques, toujours sans contrôle, ne pouvait apporter qu'inflation et ruine par l'amoncellement de dettes nécessaires dans ce système pour donner du souffle à l'économie : ce sont les dettes qui créent les dépôts, et non l'inverse.

- que l'immigration sans contrôle de populations n'ayant que leurs bras à proposer sur le marché de l'emploi ne pouvait que déprimer les revenus des moins qualifiés de nos concitoyens, voire les conduire au chômage.

[Allez voir l'article de wikipedia le concernant, cliquez pour le lire, et demandez-vous quel homme politique vous avez élu - nous sommes une démocratie - arrivait en matière économique à la cheville de Maurice Allais ?](#)

Bref, les politiciens français avaient un économiste nobélisé parlant le langage de la raison... l'ont-ils écouté ? Pourtant, il était prix Nobel... mais d'économie, pas de démagogie.

Michel PRIEUR

MONNAIES 46 : ROYALES...



Les monnaies royales, féodales et étrangères de MONNAIES 46

La partie consacrée aux monnaies royales, féodales et étrangères, avec 570 numéros, comprend quatre monnaies uniques, toutes de types inédits et qui sont donc publiées pour la première fois dans ce catalogue. Il s'agit d'une obole de Pépin II pour le Royaume d'Aquitaine (n° 12), d'un denier coronat du roi de France Charles VIII (n° 58), d'un demi-gros de René d'Anjou d'Aix-en-Provence (n° 434) et de l'un des premiers deniers féodaux de Soissons (n° 529). Les monnaies carolingiennes sont

bien représentées avec 36 deniers et oboles, dont un denier de Tours-Chinon à la tête frappé au X^e siècle (n° 36).

Cette vente contient également quatre monnaies de la Renaissance française non retrouvées dans Franciæ IV (n° 81, 87, 94 et 104). La série des écus de Louis XV sort de l'ordinaire avec neuf exemplaires absents des pointages de la collection Georges Sobin (n° 222, 230, 233, 235, 251-252, 255-257). Parmi ceux-ci signalons un écu de France frappé en 1724 à Li-

moges à seulement 12240 ex. (n° 222) ; un écu inhabituel aux branches d'olivier au millésime 1741 pour Bourges (n° 235) alors que la frappe du type au bandeau avait déjà commencé ; un écu de Poitiers au millésime 1748, frappé à seulement 2821 exemplaires et délivré très précisément le 29 avril 1748 (n° 252) ou bien un écu de 1761, pour l'atelier



de Tours (7726 ex., n° 257) que je n'avais pas revu depuis 1996, année de la publication de mon ouvrage consacrée aux monnaies de Louis XV émises entre 1726 et 1774 et où il est

illustré. Nous devons également signaler deux exemplaires provenant de la célèbre collection Georges Sobin, un écu aux palmes frappé en 1694 à Besançon (n° 171) ainsi qu'un écu vertugadin, frappé sur flan neuf, en 1716 à Riom (n° 209).



Après MONNAIES XXII, MONNAIES 46 est l'une des ventes les plus fournies en monnaies

...FÉODALES ET ÉTRANGÈRES

féodales, notamment dans la série bléso-chartraine. Plusieurs monnaies sont absentes de l'ouvrage de Boudeau consacré aux monnaies féodales, comme le rarissime denier de la seigneurie de Chalon-Arlai (n° 466) ou l'obole du Perche, de Nogent-le-Rotrou (n° 389). Le royal d'or de Cambrai au nom de Pierre d'André (n° 534 et quatrième de couverture du catalogue) mérite d'être mis en exergue et était encore inédit il y a quinze ans. Il s'agit du second exemplaire connu, mais avec une variété de légende.

Un ensemble de bulles de plomb assure la transition entre les monnaies féodales et étrangères frappées avant 1795. Parmi cel-



les-ci figurent une bulle dauphinoise de la petite seigneurie de Mévouillon (Drôme), qui ne compte aujourd'hui guère plus de 200 habitants (n° 547) ou une bulle de Jeanne de Provence (n° 546).

Cette vente se clôture par une sélection d'ouvrages numismatiques rares, dont certains du XVIII^e siècle, et parfois remarquablement bien conservés.

Arnaud CLAIRAND



DERNIÈRE MINUTE

LE PLAT DU TRÉSOR DE LAVA SAISI !

Le trésor de Lava ? Il empoisonne depuis vingt-cinq ans la vente de monnaies d'or pouvant en provenir...

Pour faire simple, les protagonistes de cette triste histoire ont oublié une règle bien française : dans notre pays où les lois ne sont pas toujours appliquées faute de moyens matériels, « trop, c'est trop ». Le Trésor de Corse, c'est « trop », beaucoup « trop » et sans prescription depuis vingt-cinq ans !

Que dit le communiqué officiel ?

SAISIE HISTORIQUE DE BIENS CULTURELS PILLES SUR UN SITE SOUS-MARIN : UN PLAT ET DES PIÈCES ROMAINES EN OR PROVENANT DU « TRESOR DE LAVA » RETROUVES DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE JUDICIAIRE
A la suite de la détection par les services

du Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) du ministère de la Culture et de la Communication, d'une opération de cession d'une pièce romaine en or, un multiple de Claude II le Gothique d'environ 40 grammes, identifiée comme provenant du « Trésor de Lava », une information ju-



diciaire a été ouverte par le pôle financier du parquet de Marseille. Considéré par les numismates comme l'un des trésors monétaires les plus importants

au monde, le « Trésor de Lava » avait fait l'objet en 1985 et 1986 d'une enquête judiciaire qui avait défrayé la chronique. De nombreuses pièces romaines en or du III^e siècle ap. J.-C. avaient à l'époque été saisies. Néanmoins, une partie du trésor, dont un rarissime plat en or considéré comme l'une des pièces maîtresses, n'avait pu être découverte et était susceptible d'être écoulée sur des marchés clandestins. Le juge en charge du dossier a saisi de l'enquête le Service National de la Douane Judiciaire (SNDJ), l'Office Central de lutte contre le trafic des Biens Culturels (OCBC) de la Direction Centrale de la Police Judiciaire et le Groupe d'Intervention Régional (GIR) de la Direction Régionale de la Police Judiciaire d'Ajaccio. A l'issue de longues investigations effectuées par ces services spécialisés mutualisant leurs moyens, des circuits nationaux et internationaux illicites de revente ont été identifiés, des sai-

FÉLIX BIANCAMARIA INTERPELLÉ !

sies effectuées et des interpellations réalisées. La valeur globale des pièces saisies, dont le plat recherché depuis 25 ans, est d'ores et déjà estimée entre 1 et 2 millions d'euros. Ce patrimoine immergé, identifié comme un bien culturel maritime, appartient à l'Etat.

Les investigations se poursuivent aux fins de procéder à l'identification et à la saisie d'autres pièces.

Fin du communiqué.

- Notons les points importants :
- Cette enquête a pu aboutir grâce à la coordination des différents services de la police judiciaire, du magistrat instructeur et du ministère de la Culture.
 - l'enquête est loin d'être terminée car la rétention d'informations (pas un seul nom !) prouve un souci de ne pas suggérer les pistes encore suivies.

- trois services voient leurs moyens « mutualisés », les douanes, la PJ et le GIR de Corse. A notre connaissance c'est une première pour des biens culturels.

Cela indique à quel point l'affaire est prise au sérieux pour que vingt-cinq ans après les premiers faits judiciairisés, plus de cinquante ans après les premières fouilles clandestines !!!

- manifestement, chaque mot a été pesé, et le texte mérite d'être relu lentement. Il ne faut manifestement pas manquer de prendre très au sérieux cette procédure.

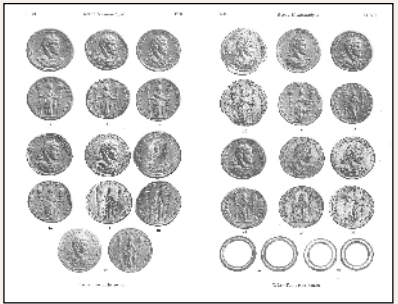
Pour une présentation de l'histoire je renvoie les intéressés à l'excellent ouvrage publié chez Albin Michel par... Félix Biancamaria qui vient donc d'être arrêté avec l'objet emblématique du trésor : le plat d'or !

Certes, ce livre est loin d'être parfait mais il a de grandes qualités, particulièrement que les initiales des protagonistes sont transparentes pour qui a en regard une liste des professionnels officiels. Construit sur le dossier de l'instruction d'il y a 25 ans, il raconte les débuts de l'affaire. [Cliquez pour amazon.](#)

Si de nouveaux développements sont rendus publics, nous reprendrons le sujet le mois prochain.



Michel PRIEUR



QU'EST-CE QUE L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS ?

C'est un service de police judiciaire dédié à la protection du patrimoine culturel (OCBC pour l'abrégié) qui travaille sur le fond et le long terme et qui a compétence nationale et internationale (tous ses membres ont d'office le statut interpol). Ce service a une particularité très importante pour son efficacité : on n'y travaille pas par hasard... ce qui fait que l'esprit fonctionnaire y est honni, les policiers passionnés et motivés... et les horaires dignes de cgb.fr.



Les résultats de tous ces efforts sont remarquables malgré, là comme ailleurs en France pour les fonctions régaliennes, le manque chronique de moyens.

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 172

COIN TRÈS CASSÉ

Jean-Luc Buathier a rédigé pour le bulletin de l'Association Numismatique de la Région de Cluses une publication sur une 10 centimes 1895 au coin de revers particulièrement marqué !



Un jour, il y aura un site ou un livre pour répertorier tous les accidents de coins, que ce soit des choqués ou des cassés... D'ici là, regardez bien vos monnaies, répertoriez, faites des photos et communiquez-les à la personne la mieux placée pour les classer et les enregistrer : Jean-Claude Chort, ADF d'élite !

UN COURRIEL INTÉRESSANT

De Philippe Profichet :

« On fait une distinction sur les cinq francs LAVRILLIER avec les "9" ouverts ou fermés. Sur les deux francs "CHAMBRE DU COMMERCE" cette variante est seulement signalée avec un 2 fermé (sic MODERNES XVII -127361) - Dans cette catégorie, il existe dans la 1922 des 2 fermés sur le 2 de 19"2"2 sur le 2 de 192"2" et enfin du 19"22". Les coins bouchés sont peut-être à l'origine de cette anomalie, mais pourquoi il n'y a pas de cotation sur ces monnaies ? Pour un pointage, je signale sur 324 monnaies (1922 uniquement) - 1 monnaie 19"22" - 2 monnaies 19"2"2 et 4 mon-

naies 192"2". Bien cordialement. »

Réponse de Michel Prieur : « La différence est fondamentale : pour les Lavrillier ce sont des variantes de coins, donc avec une logique et une cohérence.

Pour les CdC, ce sont des coins obstrués qui laissent des morceaux de métal, ce sont techniquement des fautes, il n'y a ni logique ni cohérence...

Certes, un jour il y aura des cotes pour les fautes mais certainement pas demain, il faut d'abord un pointage général... »

PREMIER FRANC 1834 L



Premier exemplaire répertorié en base Collection Idéale pour la F210/34 (1 franc 1834 L) appartenant à la Collection Hamzi L. Il manque encore cinq références pour que le type soit complet !

SUPERBE IDÉE DE GILLES FERLIN

DIEU ! QUE MARIANNE EST JOLIE !



Les excellents articles dans le B.N. sur l'Histoire de Marianne et de ses 215 ans ont retenu toute mon attention. Je me permets de vous faire parvenir un scan du cadre que j'avais confectionné pour ma fille, née en l'an 2000 et qui se prénomme Marianne. J'ai essayé de mettre toutes les différentes Marianne de la numismatique française avec les années. Je n'ai pas mis toutes les valeurs faciales mais c'était les différents portraits de Marianne qui m'intéressaient. J'ai aussi essayé de varier les différents métaux en choisissant une Lavrillier en aluminium. Même les euros ont leur Marianne. Je fais en titre une allusion à la chanson de Michel Delpech.

Ma « Marianne » est encore aujourd'hui très fière de montrer son cadre à ses amies et de dire qu'il y a même une pièce qui est en or !

Gilles FERLIN

MONNAIES 45 ANTIQUES RÉSULTATS EN DENTS DE SCIE !



Les résultats de **MONNAIES 45** viennent de tomber !

Clôturer une vente sur offres en pleine semaine de grève et de mouvement social n'est pas forcément la meilleure des choses !



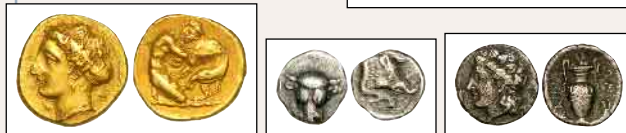
Néanmoins, **MONNAIES 45** malgré la conjoncture n'est pas un mauvais millésime. Nous avons 1.012 lots et nous avons reçu 343 bordereaux. 478 numéros ont trouvé preneur en première phase soit 47 % des lots proposés. Le total des offres reçues représente 551.058 € et le total des offres les plus hautes est de 264.316 € tandis que le total des prix réalisés en première phase s'élève à 200.076 €.



Derrière ce premier volet de chiffres, il faut mettre en lumière certains phénomènes. Dans **MONNAIES 45**, 76 % des byzantines, 65 % des provinciales et des gauloises, 60 % des livres, 54,5 % des mérovingiennes, 48,5 % des grecques et 42 % des romaines ont trouvé preneur en première phase. En réalité avec 646 lots, les romaines représentaient le plus gros contingent et c'est là en nombre qu'il y a le plus d'invendus ! Mais c'est aussi là où les monnaies se vendent le plus cher par rapport au prix de départ !



53,5 % des monnaies ont reçu plus d'un ordre et le maximum pour **MONNAIES 45** est de dix-neuf ordres, pour le n° 885, semmissis de Constans II qui se vend 237 € sur un ordre maximum à 237 €.



La pièce de couverture n° 851, le 1,5 scrupules de Julien II César se vend 6.250 € sur un maximum à 8.928 € avec neuf ordres sur une estimation à 2.800/4.500 €.

Le plus gros écart est pour le double sesterce d'Étruscille, n° 502 qui se vend 5.400 € avec cinq ordres sur un maximum à 20.100 €.

RÉSULTATS CONTRASTÉS



Pour les monnaies grecques, la drachme n° 64 d'Alexandre III le Grand pour l'atelier de Magnésie dans un état de conservation exceptionnel se vend 880 € avec quatorze offres sur un maximum à 880 € sur une estimation de 350/700 €. Le statère de Cyzique en électrum se vend au prix de départ 4.200 € sur un maximum à 4.738 €. En général, les monnaies grecques se vendent bien.



Sur 196 numéros, 95 ont trouvé preneur en première phase soit 48,5 %. Les résultats sont contrastés. Par exemple, le tétradrachme d'Athènes, n° 97 se vend 1.201 € sur un maximum à 1.256 € avec quatre offres et que le n° 96 part à 885 € sur un maximum à 1.181 € sur une estimation de 450/750 € avec cinq ordres tandis que le numéro 95 reste pour le moment invendu à 450 € ce qui ne devrait pas durer longtemps. En général les monnaies grecques, peu nombreuses, sont recherchées, mais doivent être en bon état de conservation. En revanche, les petites monnaies divisionnaires et les bronzes moyens, parfois rares ont du mal à trouver leur public, peut-être une bonne occasion pour débiter une collection ! (résultats à étudier à la loupe !)



Le même phénomène semble se répéter pour les monnaies romaines. L'aureus de Tibère, n° 290 est vendu à 4.003 € sur un maximum à 4.950 € avec deux offres sur une estimation à 2.800/4.500 €. En revanche l'aureus d'Auguste de l'atelier de Lyon, n° 285 reste disponible à 2.500 €. Le statère d'électrum de Trajan pour le Bosphore, n° 347 part à 2.047 € avec trois offres à son maximum sur une estimation de 950/1.500 €. Dans le même ordre d'idée, l'aureus d'Hadrien, n° 349 se vend 3.603 € sur un maximum à 4.180 € avec quatre offres sur une estimation de 2.500/3.800 €. L'or romain est bien orienté. Il en est de même pour la République et le Haut Empire qui sont recherchés dans tous les métaux en bon état de conservation. En revanche et encore une fois, **MONNAIES 45** présentait une sélection impressionnante en



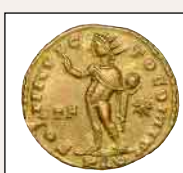
MONNAIES 45 : DES INVENDUS...

nombre et en qualité de monnaies du Bas Empire entre Gallien et Constantin avec des exemplaires exceptionnels. Nous avons des valeurs sûres comme l'antoninien de Postume, n° 528 de Cologne qui part à 1.777 € avec deux offres ou le merveilleux aurelianus de Tacite, n° 557 qui part à 382 € avec cinq ordres et un maximum à 401 €. En revanche de nombreux exemplaires ne reçoivent qu'un ordre et partent au prix de départ sans oublier tout ceux qui restent disponibles au même prix de départ, faute d'enchérisseur. Le choix dans **MONNAIES 45** était tout à fait impressionnant en particulier pour les ateliers dits gaulois : Trèves, Lyon et Arles et il est anormal qu'ils n'aient pas trouvé preneur, ce qui peut toujours se corriger en seconde phase jusqu'au 13 novembre 2010. En revanche, les exemplaires rares comme le n° 657 se vend 375 € sur un maximum à 572 €, confirmant la tendance déjà relevée depuis **MONNAIES XXVII** et la collection Daniel Compas. Les mêmes tendances semblent se répéter pour le IV^e siècle. Le nummus de Constantin I^{er} de l'atelier de Rome se vend 320 € sur un maximum à 875 € avec douze offres sur une estimation à 125/250 €. Les nummi de Constantin I^{er} et de sa famille consentent à trouver un public, la sélection dans **MON-**

NAIES 45 était fantastique. Après la mort de Constantin I^{er}, les monnaies sont très prisées à l'image des solidi comme celui de Magnence de l'atelier d'Arles, n° 838 qui se vend 2.400 € sur une offre maximum à 4.228 € avec deux offres ou le rarissime demi-argenteus du même Magnence qui fait 2.223 € sur un maximum à 2.250 €.

Les monnaies byzantines en or ou en électrum, au nombre de 41 connaissent un succès qui ne se dément pas avec le plus fort taux de vente de plus de 75 %. Le solidus d'Anastase, n° 860 fait 1.011 € sur un maximum à 1.050 €, celui de Justinien I^{er}, n° 867, pourtant très rare se vend 1.200 € au prix de départ, tandis que celui de Phocas consulaire, n° 873 pour le même atelier de Carthage de l'indiction part à 1.312 € sur un maximum à 1.320 €. Le solidus de Théophile, n° 890 fait 780 € sur un maximum à 800 €.

Pour les monnaies gauloises 55 des 85 monnaies proposées trouvent preneur, soit près de 65 % des lots, sou-



... DIFFICILEMENT COMPRÉHENSIBLES



vent avec des offres élevées, mais avec un seul ordre et se vendent alors au prix de départ comme la drachme d'Emporion, n° 901 ou la drachme des Élusates, n° 921 ou la drachme à la victoire stylisée et au fleuron, n° 928 ou bien encore l'hémistatère des Aulerques Eburonices, n° 960 sans oublier le statère des Rèmes, n° 976 qui fait 2.800 €. La

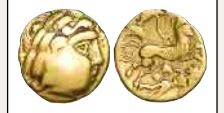
drachme de style flamboyant des Pétrocres, n° 918, part à 305 € sur un maximum à 355 € avec une estimation de 180/300 €. Le bronze YLLYCCI très courant des Sénons se vend 285 € avec un maximum à 385 € et quatre offres. Le potin des Suessions au cheval, n° 971 part à 602 € sur un maximum à 620 € avec quatre offres sur une estimation de 320/480 €.

Les résultats pour les monnaies mérovingiennes sont contrastés et déséquilibrés. En or, seul le triens de Campbon (Loire-Atlantique) se vend au prix de départ à 3.200 €. En revanche le cuivre au chrisme pour les Francs part à 1.178 € sur un maximum à 2.050 € avec quatre offres et une estimation de 550/750 €. Le denier de Melle, n° 991 part à 455 € avec trois ordres. Le sceat au porc-épic, n° 1004 fait 450 € avec deux offres sur une estimation de 220/350 €.

Notons pour les livres, le prix réalisé de 699 € avec trois offres pour le catalogue de la collection de Luynes.

Aujourd'hui 21 octobre 2010, jour des résultats, il reste 534 lots disponibles au prix de départ auquel s'ajoute les 10% (HT + TVA 19,6 %, soit 12 % au total). Vous savez donc ce qu'il vous reste à faire. Ces lots seront disponibles jusqu'au 13 novembre 2010.

Laurent SCHMITT



MONNAIES 46 : LES MODERNES

La partie modernes de MONNAIES 46 regroupe un ensemble de 266 monnaies comprenant 248 modernes françaises, six coloniales, un Euro, onze étrangères modernes.



Les monnaies modernes françaises sont réparties de la manière suivante : huit pour le Directoire, neuf pour le Consulat, vingt-neuf pour le Premier Empire, onze napoléonides, deux pour les Cent-Jours, une pour Napoléon II, neuf pour Louis XVIII,

neuf pour Charles X, deux pour le prétendant Henri V, dix-sept pour Louis-Philippe, dix-huit pour la Deuxième République, vingt-quatre pour le Second Empire, une monnaie satirique, trois pour le Gouvernement de la Défense Nationale, 82 pour la

Troisième République, trois pour l'État Français, une pour le G.P.R.F., six pour la Quatrième République et treize pour la Cinquième République.

En parcourant rapidement le catalogue, le lecteur aura le plaisir de découvrir une petite sélection de monnaies de l'atelier de Bordeaux (5 francs an 12 K, 1/2 franc 1820 K, 1/2 franc 1826 K, 5 centimes 1878 K etc.) et une intéressante série d'écus de 5 francs Napoléon frap-



MONNAIES 46 : LES MODERNES

pés à Genève, Turin, Gênes et Rome !



Trois monnaies inédites sont également proposées : un essai en argent au module de 2 francs de Lavoisier par Gengembre an IX,



une 2 schilling pour l'île de Vaté non recensée dans le Lecompte 2007.

Quelques monnaies fautées sont également présentes dont deux monnaies incuses et une



10 centimes, État français, grand module avec la perforation décentrée.



Comme à l'accoutumée, nous avons attaché de l'importance à la qualité des monnaies.



Deux anciens exemplaires de la « Collection Idéale », quatorze nouveaux exemplaires entrant dans la Collection Idéale ainsi que treize monnaies de qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale sont offerts.



Le lecteur notera, en outre, la présence de quelques monnaies sous coque NGC ou PCGS. Il s'agit de pièces de 5 francs du concours de 1848 et provenant pour la plupart de la collection Chirico !



Pour eux qui n'aiment pas les coques, nous prévenons si vous gagnez que vous préférez que nous retirions la coque avant d'expédier la monnaie !

Mais le fait marquant est sans nul doute la poursuite de la vente de la collection d'un amateur d'essais comportant notamment soixante-six essais français de la Troisième République.



UNE PAIRE DE COINS DIGNE D'UN MUSÉE



Parmi ces exemplaires, notons la présence d'une belle série d'essais Dupré et Merley (1881 et 1887) et d'essais de 25 centimes 1913-1914 ainsi que quelques monnaies absentes des principaux ouvrages de référence (Guilloteau, Mazard, Gadoury 1989) :



essai de 5 centimes Merley, 16 pans, double revers 1887 ; essai de métal et de module au type du ducat d'or de Naples de Louis XII en nickel ; essai de 20 centimes Merley tranche cannelée 1889 ; essai-piéfort de 25 centimes par Rude 1909 ; essai de 5 centimes par Rude, module de 21 mm 1909 ; ou encore les essais de frappe



au module de 5 francs et de 1 franc à 8 pans 1955 provenant d'un prélèvement effectué le 6 mai 1955.

Il s'agit là d'une excellente opportunité de compléter votre collection en obtenant une

ou plusieurs de ces monnaies dont certaines ne sont connues qu'à quelques unités... Deux documents monétaires, dignes de figurer dans un musée monétaire, viennent agrémente la fin de la vente.

UN ÉTUI DE BRÈVE DIGNE DU MUSÉE DE LA MONNAIE DE PARIS, SI CELUI-CI EXISTAIT ENCORE !



Le premier est un étui d'une brève. Une brève est le terme donné à l'ensemble des flans provenant d'une même fonte. Elle représente donc le nombre de pièces, variable suivant les coupures, comprises dans une même délivrance. Cet objet, qui porte le numéro 823 et dont nous ignorons l'atelier monétaire d'origine, est unique puisque tous les autres exemplaires ont été détruits par la Monnaie de Paris, pour autant que l'on puisse le savoir, la Monnaie ne communiquant pas sur le contenu des bennes envoyées à la destruction.

Le second document est une paire de coins pour la pièce de 5 francs Henri V (Commission monétaire de 1873). Ces deux coins ont notamment servi à frapper l'exemplaire vendu dans MONNAIES X, Collection Alain Davis, n° 97.

MONNAIES 46 devrait donc ravir autant les collectionneurs débutants que les che-

vrons ainsi que les spécialistes de séries et/ou de documents insolites. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous de bonnes enchères et surtout bonne chance !

Stéphane DESROUSSEAU - stephane@cgb.fr



LE COIN DU LIBRAIRE

Enfin des livres numériques sur cgb.fr ! Nous avons pris la décision de suivre nos grands confrères éditeurs en mettant en vente des ouvrages numérisés.

Les avantages du livre numérique sont multiples : il est transportable sur une clé USB, consultable sur les nouveaux téléphones et sur n'importe quel ordinateur, économique, et ne prend pas de place ! Il est également possible d'inscrire des commentaires ou annotations et de les modifier à l'infini sans altérer l'état du livre.

L'un des atouts majeurs du livre numérique reste incontestablement la conservation et la diffusion d'ouvrages épuisés en version papier !

Pour inaugurer cette nouvelle rubrique au sein de notre librairie, nous vous proposons un best-seller des éditions Les Cheval-Légers : **RÉVOLUTION**.

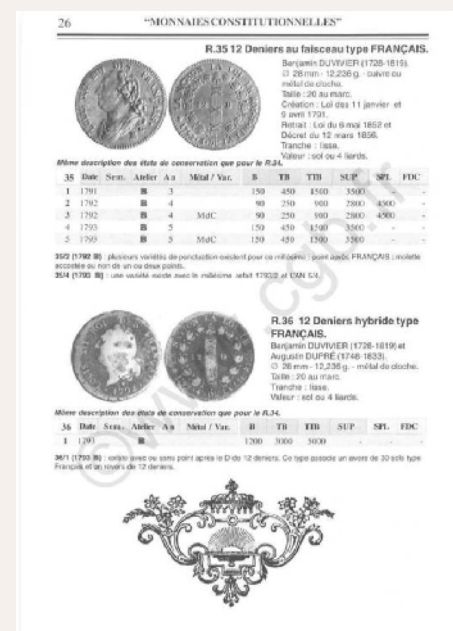
Nombreux sont les collectionneurs qui viennent nous voir en espérant acheter un livre permettant de classer précisément et de coter les monnaies révolutionnaires. Ils sont généralement étonnés de l'ancienneté des ouvrages proposés et sont sur-

pris de trouver des répertoires sans photo ou avec des reproductions en noir et blanc.



D'autres collectionneurs plus avertis espèrent trouver chez nous l'un des rares derniers exemplaires de **RÉVOLUTION** que nous mettons de temps en temps en vente

en librairie d'occasion au fur et à mesure que nous en récupérons dans nos achats de bibliothèques ; mais les exemplaires proposés sur le marché sont devenus rares et se monnayent au minimum une quarantaine d'euros...



LA RÉVOLUTION : NUMÉRIQUE EN PDF

L'ouvrage **RÉVOLUTION** est conçu à l'image du FRANC et répond toujours à la nécessité d'avoir un ouvrage pratique, sérieux et fiable sur la période. Conjointement avec la boutique des monnaies royales présentant plus de 2 500 références de prix, **RÉVOLUTION** vous permettra de classer, d'évaluer, de déceler les raretés, variétés et autres variantes... nombreuses sous cette période mouvementée ! Vous pourrez également traquer les variétés présentes dans vos médailliers et non référencées dans cet ouvrage, afin de faire progresser la numismatique révolutionnaire.

Nous souhaitons en faire une nouvelle édition depuis que l'édition originale est épuisée.

Mais si **REVOLUTION** contient tout ce que nous savions sur le sujet au moment de la rédaction, il nous semble hors de question de faire une nouvelle édition sans refondre complètement l'ouvrage et appliquer les fondamentaux : pointer les collections privées et publiques, pointer les ventes, relever les archives, comparer le théorique des archives et le constaté des collections, en déduire un catalogue sérieux, des indices de rareté et des cotes... un énorme travail que personne n'a encore eu le temps de réaliser.

Toujours dans le but d'éduquer et de doter le collectionneur d'armes solides, cgb.fr

vous propose donc d'acquérir votre version pdf personnelle de **RÉVOLUTION** via notre boutique librairie, rubrique ouvrages numérisés. L'accès à la version numérique reste modique puisque le prix sera de seulement 9,90 € ! Une fois la commande passée, vous recevrez dès le lendemain un mail vous fournissant un lien qui vous permettra de télécharger votre exemplaire personnel. Dès l'enregistrement effectué sur votre disque dur, l'ouvrage sera consultable à n'importe quel moment. Seules conditions : posséder une adresse mail et ... un ordinateur !

Bien entendu, la duplication de ce pdf, (sauf à titre personnel, un exemplaire sur chaque ordinateur), est interdite de la même manière que la photocopie l'est d'un livre papier. L'exemplaire étant personnel et marqué, la cession est interdite. En revanche, l'acquéreur du pdf peut bien entendu se l'imprimer à titre personnel pour le consulter sur papier.

Dans le but d'éviter une diffusion sauvage et anarchique, nous livrons uniquement des versions personnalisées. Chaque pdf sera

estampillé d'un copyright de l'adresse courriel de l'acheteur, rendant ainsi un éventuel "photocopillage" flagrant et traçable.

Vous trouverez **La RÉVOLUTION** au sein de notre boutique librairie, section ouvrages numérisés. Vous pourrez en faire l'acquisition suivant les modes de règlements habituels de notre site internet. Le mois prochain, nous vous proposerons une version numérique de la VSO Monnaies II, spéciale monnaies gauloises, puis, au rythme d'un titre par mois, d'abord des catalogues importants épuisés, puis des ouvrages indisponibles que nous pensons utiles, voire des manuscrits de lecteurs du BN !

Cette diffusion en pdf d'ouvrages trop pointus pour bénéficier d'une impression papier rencontre un très grand succès outre-Atlantique et en Asie où se constituent des bibliothèques pdf, seule manière de répondre à la question : comment faire rentrer une importante bibliothèque dans un studio de 20m² ? En pdfisant tout ce qui peut l'être !

Joël CORNU



BILLETS MONNAIES LIBRAIRIE

- + Catalogues et Editions des Cheval-Légers
- + Monnaies
- + BILLETS
- + Médailles et jetons
- + Ouvrages généraux
- + Nouveautés, choix du lecteur, promotions
- + Librairie ancienne et d'occasion
- + Ouvrages numérisés

FORUM ADE N° 075

TOUS LES FORUMS EN LIGNE !



Lors de l'Assemblée Générale 2009, nous vous avons présenté en avant-première le gros travail de mise en base de données

de Claude Boy qui avait permis de faire un état des lieux sur l'information Euro que nous diffusons depuis le premier numéro du BN.

Depuis quelques jours, une nouvelle rubrique a vu le jour sur le site internet afin de présenter cette base de données. En quelques clics, vous pouvez retrouver toute l'information publiée dans les différents BN.

Actuellement, 558 articles sont publiés dans cette base de données, mais les derniers BN sont en cours de mise en ligne.

Mieux, il ne s'agit pas simplement des forums mais de tous les articles ayant été consacrés à l'euro !

[Cliquez et découvrez cette rubrique et n'hésitez pas à contacter Claude Boy sur \[bn@amisdeleuro.org\]\(mailto:bn@amisdeleuro.org\) pour proposer des améliorations ou corrections !](#)

INCROYABLE COÏNCIDENCE !

J'avais présenté une 2 euro belge (la pièce de gauche) avec une cassure de coin dans le BN 077 - Forum des ADE 070. Cet été, j'ai trouvé sa jumelle dans un rendu de monnaie. Elle est un peu plus usée, de même coin mais pas du même lot matière, le collage des deux métaux est différent. Chance rare d'avoir deux spécimens d'un même coin cassé en quelques mois. Enfin tout est relatif, parce que je n'ai toujours pas gagné à l'euro millions...

Didier OUVRY

NOTE DU BN : avez-vous déjà vu cette variante ? Si oui, envoyez la photo !



DOCUMENTS EURO DU MOIS !

• Monnaie Info N°54



Le magazine de la monnaie Royale de Belgique : **MONNAIEINFO N°54 - Octobre 2010**

Egalement disponible en version néerlandaise : **Munt Info N°54**

Numéro précédent (juin 2010) : **Monnaie Info N°53 - Munt Info N°53**

• Jour de la Monnaie aux Pays Bas

Interview parue dans le magazine "Numismatique et Change", N°419 d'octobre 2010, réalisée par Fabrice Rolland (vice-président de l'association ADE), lors de la "Journée de la Monnaie" aux Pays Bas.

Sander Knol est le manager produit de la KNM (Koninklijke Nederlandse Munt = Monnaie Royale Néerlandaise).

• Euro des régions 2010 - Spot TV Alsace

3 spots publicitaires télévisuels, produits par la Monnaie de Paris pour promouvoir la nouvelle série des pièces «10 euro des régions» pour 2010 : **Alsace - Bretagne - Languedoc Rousillon.**

• Euro des régions 2010 - Affiches

Découvrez dans ce fichier compressé au format ZIP, les 26 affiches publicitaires de la Monnaie de Paris, concernant les nouvelles pièces de "10 euro des régions".

• Euro des régions 2010 - Articles

Découvrez dans ce fichier compressé au format ZIP, de nombreux articles issus de site internet, concernant les nouvelles pièces de "10 euro des régions"

• JOUE C270/04 du 06/10/2010

UNE BOUCHÉE FARCIE DÉTECTÉE

Plusieurs ADE se sont sentis interpellés par la vente sur le grand site d'enchères d'une 2€ France double face nationale et ont demandé au vendeur des photos de haute qualité.

Vendeur parfaitement honnête, particulier installé en Allemagne qui avait acheté fort cher cette pièce à un professionnel allemand bien connu : c'était une bouchée farcie et le vendeur l'a retirée de la vente.



C'était immédiatement visible sur les photos en haute définition où l'on distingue nettement la séparation des deux parties contre le listel.

À noter la qualité remarquable de la fabrication qui respecte presque parfaitement le poids théorique et qui est d'une grande perversité : c'est bien plus difficile de réussir une bouchée farcie sur une bimétallique... [Pour reprendre la recette de la bouchée farcie - et comment la détecter \(avant tout, le son !\) - BN053 page 11, cliquez](#)



Journal officiel de l'Union européenne - (2010/C 270/04) - 06/10/2010

Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euro destinée à la circulation et émise par la Grèce en 2010.

Ce document est également disponible dans les langues suivantes :

Anglais, Allemand, Portugais, Espagnol, Néerlandais et Italien.

Retrouvez l'intégralité des 817 documents actuellement sur le site des ADE, aux adresses suivantes : **Français, Anglais, Allemand et Portugais.**

Vous désirez nous aider ?

Envoyez-nous par e-mail tout document qui vous semble pertinent à l'adresse suivante : documents@amisdeleuro.org

Emmanuel SAELENS
Responsable documents.

VANDALISME OFFICIEL

Un nouveau scandale archéologique à Poitiers (Vienne).

Le 22 juillet 2010, la Mairie de Poitiers a obtenu un permis d'aménager pour le centre-ville de Poitiers (38000 m²), sans prendre en compte la dimension archéologique. Après avoir consulté le permis d'aménager, Arnaud Clairand a soulevé plusieurs aménagements pouvant poser problèmes, notamment la création de nombreuses fosses de 24 m³ destinées à recevoir des arbres déjà adultes. Dans un courrier recommandé en date du 28 septembre 2010 Arnaud Clairand avait interpellé le député-maire de Poitiers et le Service Régional de l'Archéologie des risques archéologiques majeurs liés aux aménagements de la place du Maréchal Leclerc de Poitiers, située devant la Mairie :

« Sur le plan archéologique, il n'est pas inutile de rappeler que nous sommes dans un secteur urbain particulièrement riche avec des vestiges antiques bien attestés. Toute la partie jouxtant la partie nord de la Mairie (rue Claveurier) était une zone fortement urbanisée au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime (cf. cadastre napoléonien) ; une partie de l'ancienne place d'armes (place du maréchal Leclerc) présente des vestiges antiques comme l'aqueduc romain qui a été partiellement détruit à deux reprises en début d'année 2010. La plantation des nouveaux arbres est prévue sur une zone en surplomb qui, contrairement à la partie centrale de la place du Maréchal Leclerc, n'a pas été excavée. L'enlèvement de 480 m³ de terre, dans un secteur aussi sensible, ne saurait être validé par une simple surveillance archéologique qui se limite à observer et relever des éléments en cours de destruction. Nous risquons d'assister une seconde fois à un scandale archéologique d'ampleur, à l'image de celui qui avait émaillé la fin du mandat Vertadier au

VANDALISME OFFICIEL

début des années 1970 (parking Charles de Gaulle). Il est regrettable que la dimension archéologique n'ait pas été prise en compte en amont du dossier pour un secteur aussi sensible ».

Le 12 octobre, en dépit de cette alerte, les pelleteuses ont été envoyées sur le site. Cinq fosses ont été creusées, parfois sans surveillance archéologique. Pour certaines fosses, les niveaux atteints ont largement dépassés les 1,5 mètres de profondeur autorisés par le permis d'aménager. Les deux premières fosses ont livré un site antique avec un mur de brique gallo-romain doté d'une arche. Les trois dernières fosses, un cimetière médiéval, avec sépultures en pleine terre et sarcophages sur plusieurs niveaux. Les sépultures et même les sarcophages ont été coupés nets à la pelle mécanique ; les archéologues n'ont été prévenus qu'une fois les fosses vidées. Devant tant d'immobilisme et d'incompréhension de la part des services de la Mairie de Poitiers, Arnaud Clairand n'a eu d'autre choix que de con-

Poitiers

La pelleteuse attaque les tombes médiévales

14/10/2010 05:38

La place Leclerc a révélé l'un de ses secrets hier : la présence d'un cimetière du Moyen Âge. Mais les tombes ont été en partie détruites par un engin.



Arnaud Clairand montre la fosse dans laquelle des cercueils remontant au Moyen Âge ont été détruits. Un fragment d'ossements apparaît dans l'un d'eux. - (Photos montage Patrick Lavaud) - photo NK

Arnaud Clairand et Didier Biven, deux amoureux du patrimoine poitevin, regardant, consternés, l'une des cinq fosses creusées, place du Maréchal-Leclerc. Des cercueils en pierre apparaissent sur deux parois. Ils dateraient du Moyen Âge. Ils ont été sectionnés par la pelleteuse qui arrachait la terre et les gravats. Des ossements sont visibles. Au fond de l'excavation destinée à recevoir un arbre de bonne taille, une tombe composée de grosses pierres juxtaposées. Une seconde fosse avait révélé une « arche en briques romaines ». Elle a été recouverte. Pour Arnaud Clairand, le mal est fait. « Ce n'est pas de la fouille archéologique. C'est du massacre », tempête-t-il.

Il avait interpellé le maire, dans un courrier, le 28 septembre dernier. Il s'y inquiétait des dimensions des excavations mentionnées dans un quocien, supérieures selon lui à celles autorisées par la Direction régionale des affaires culturelles. Il demandait en conséquence à Alain Claeys « de décaler un nouveau permis d'aménager pour le creusement de ces fosses ». Il avait entraîné une prise en compte plus importante de la dimension archéologique du site. « Nous sommes dans un secteur urbain particulièrement riche avec des vestiges antiques attestés », prédisait-il. Au cours d'une conférence de presse tenue, mercredi soir, à la mairie, le directeur des services, Marc Barreau contestait, document à l'appui, l'absence d'autorisation pour des dimensions des fosses (*).

Un deuxième archéologue présent sur le site

Il rappelait que la Drac n'avait pas considéré nécessaire de réaliser des fouilles préventives « car le contexte ne s'y prêtait pas ». Par contre, « il fallait mettre en place un dispositif de suivi permanent ».

Une jeune archéologue de l'association des archéologues du Poitou-Charentes est chargée de ce suivi. Un aqueduc a ainsi été détecté en février dernier. « Depuis le début des travaux sur la place, on n'avait rien trouvé de notable. On ne s'attendait pas à trouver quelque chose à 80 cm de fond », commentait Marc Barreau.

Un deuxième archéologue participera aux recherches sur les cercueils. Il sera également présent lorsque les six autres cavités seront réalisées, en face des cafés. Les coups de pelleteuse seront contrôlés. Un nouveau « massacre » ne devrait donc pas être à déplorer.

(*) Elles doivent mesurer 4 m de large sur 4 m et 1,50 m de profondeur.

Marc Catherine Bernard

voquer la presse de manière à faire stopper ces destructions (France 3, Nouvelle République, Centre presse).

Ce type de destruction est courant à Poitiers et ce depuis plusieurs dizaines d'années. Arnaud Clairand va tenter de se rapprocher de la Mairie de Poitiers pour qu'une fouille archéologique soit réalisée au niveau des prochaines fosses et rappeler à quoi s'expose le contrevenant : trois ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende (article L 322-1 et 2 du code de procédure pénale).

Michel PRIEUR

Ci-contre, article de Jean Hiernard dans la Nouvelle République du 21 octobre, dénonçant les faits.

POUR VOIR LE JOURNAL DE FR3 RÉGIONS CONSACRÉ A CETTE AFFAIRE DANS SON INTÉGRALITÉ SUR LE SITE DE FR3, CLIQUEZ



VANDALISME OFFICIEL



NOTE DU BN :

Il est particulièrement ahurissant d'entendre dans ce reportage le représentant de la mairie prétendre que ces fosses étaient prévues ainsi dans le projet. C'est une manière particulièrement inélégante de faire porter la responsabilité de la destruction aux archéologues, supposés avoir été consultés et avoir donné leur agrément au projet.

Huit sarcophages découverts sous la place Leclerc

En creusant les trous de plantation des arbres, les pelleteuses ont mis au jour des sarcophages médiévaux.



Les sarcophages découpés à la pelleteuse.



Arnaud Clairand au pied d'un des trous.

A l'occasion des travaux d'aménagement de la place Leclerc, des sarcophages de l'époque médiévale ont été mis au jour. Huit sarcophages situés entre 80 cm et 1 m 40 cassés par une pelleteuse lors du creusement des trous destinés à recevoir des arbres (les sophora japonica). C'est grâce à l'alerte d'un Poitevin, Arnaud Clairand (*), que nous avons pris connaissance de cette découverte. Le jeune homme a dénoncé les conditions dans lesquelles ont été découverts ces sarcophages (avec une pelleteuse et sans précaution), et a remis en cause la largeur et la profondeur des trous creusés. « Le permis d'aménager prévoit des trous de 1 m 30 de profondeur avec une circonférence de 1 m 50 pour une contenance de 4 m³. Or, on se retrouve avec des fosses de 4 m par 4 m avec une profondeur de 1,50 m, ce qui donne 24 m³. »

Et de juger dans un courrier adressé notamment à Alain

Claeys : « Les services de l'État, notamment la DRAC, n'ont pas autorisé de tels décaissements qui, avec une vingtaine de plantations, conduiraient à l'enlèvement d'environ 480 m³ de terre. Au regard du permis d'aménager délivré le 22 juillet, le creusement de fosses d'une telle importance apparaît illégal. [...] Il est regrettable que la dimension archéologique n'ait pas été prise en compte en amont du dossier pour un secteur aussi sensible et que les services de l'État aient eu à donner leur avis sur des documents fautifs minimisant l'impact archéologique. »

Bataille de chiffres

Ce n'est pas vrai répondent Yves Pétard, responsable du projet Cœur d'Agglo et Marc Barreau, directeur des services de la mairie, document à l'appui. « Le permis d'aménager prévoit bien 24 m³ de terre et de pierres avec des trous de 2,41 m par 2,40 sur 1,50 m de profondeur. »

Arnaud Clairand pointe également du doigt une autre mise

au jour qui n'était plus visible hier soir. « Dans un autre trou que celui des sarcophages on a découvert une arche qui appartient à l'aqueduc gallo-romain. Le trou a été en partie rebouché. Ce n'est pas de la fouille archéologique, c'est du massacre. » Une information confirmée du bout des lèvres par les services de la mairie, visiblement embarrassés, en avançant ces explications floues : « On creuse profond, et puis on rebouche pour niveler le sol, c'est pour ça qu'on ne voit plus l'aqueduc. »

Dès le XIX^e siècle on connaissait l'existence de tombes à proximité

Lucile Richard est l'archéologue qui surveille les travaux de Cœur d'Agglo. C'est elle que les ouvriers ont prévenue après avoir confondu selon la mairie,

les sarcophages avec des canalisations. Au cours d'un point presse tenu hier soir, elle a présenté cette découverte : « On a dénombéré 8 sarcophages en pierre avec des ossements. Des sarcophages qui n'ont jamais été ouverts. À l'intérieur, on a trouvé des céramiques qui permettent de donner une datation. Il n'y avait pas de mobilier à l'intérieur des sarcophages. Il s'agit d'une découverte nouvelle même si on sait qu'au XIX^e siècle le père de la Croix avait observé des sarcophages à l'angle des rues Victor-Hugo et Carnot. »

Pour les prochains trous, le protocole va être revu a précisé Marc Barreau. Un archéologue de la DRAC va être appelé en renfort et la surveillance va être accrue.

Jean-François Minot photos Patrick Lavaud

(*) Arnaud Clairand est également celui qui conteste la validité du permis de construire de la résidence St-Hilaire à proximité de l'église éponyme.

Place Leclerc à Poitiers : " Impression de déjà-vu "

21/10/2010 05:38



Jean Hiernard estime que la ville de Poitiers traîne son passé comme " un boulet ". Notamment celui qui ressurgit au gré des travaux de Cœur d'Agglo.



Les tombes brisées place Leclerc ? Stop ou encore ? - Photo NR

Dysfonctionnement, " archéologue à mi-temps ", " destruction accidentelle ", " absence de vigilance "... N'en faites-vous pas un peu trop, messieurs de la presse ? Il ne s'agit, après tout, que de quelques os anonymes et oubliés. Qu'ils reposent en paix. Ce n'est pas, au fond, " une découverte majeure ", écrit même un responsable de l'archéologie. En tout cas, " pas question de renouveler les erreurs de la municipalité Vertadier ". Ce réflexe d'édile est stupéfiant et l'exemple choisi me paraît bien lointain ; on pourrait citer plus récent, et l'équilibre politique serait rétabli. Que serait-ce, en tout cas, si " le travail d'archéologue " ne faisait pas " partie intrinsèque de Cœur d'agglo "...

En 1851, on planta des arbres sur la place du Filori (actuelle place de la Liberté). Le bibliothécaire municipal Flormond Bonsergent, qui passait par là, acheta aux ouvriers des monnaies de Néron et d'Antonin et divers objets romains. Un siècle et demi se sont écoulés depuis cette récolte sommaire, pendant lequel l'archéologie a accompli, on le sait, des progrès considérables.

" On a pratiqué sur la place Leclerc comme au XIX^e siècle "

Il est consternant de voir que, en octobre 2010, peu de temps après " l'affaire Saint-Hilaire ", on a pratiqué, sur la place du Maréchal-Leclerc, comme au XIX^e siècle. Ces sarcophages médiévaux coupés en deux auraient mérité mieux qu'une simple autopsie " du fait d'un manque de moyens ". Ce rimpérière pose d'ailleurs un vrai problème historique puisqu'il ne paraît lié à aucun édifice religieux. Impression de déjà-vu...

La plupart des villes de l'importance historique de Poitiers, riches comme elle d'une longue histoire, ouvrent chaque année plusieurs chantiers de fouilles et certaines ont même créé des services archéologiques municipaux...

Mais, étrangement, pas Poitiers, qui semble jusqu'à présent, et malgré des promesses récentes, traîner comme un boulet, des pans entiers de son patrimoine et se contenter présentement d'embaucher une archéologue à mi-temps, alors même que l'on creusait à temps plein des fosses de 24 m³.

Rappelons que la ville de Nantes, gérée par Jean-Marc Ayraut, s'est dotée depuis 2008 d'un service archéologique composé de quatre personnes à temps plein, mais il est vrai qu'elle compte 270.000 habitants, soit 3 fois plus que Poitiers. Comparons cependant : d'un côté quatre archéologues, de l'autre une archéologue à mi-temps, et seulement pour la durée de l'opération " Cœur d'agglo ". Et après, que fait-on ?

" Une remarquable continuité dans la médiocrité "

Soyons en sûrs, seule une politique municipale ambitieuse en ce domaine, prenant en compte l'archéologie très en amont des opérations d'urbanisme, permettra d'éviter blocages et scandales à répétition. Nous n'y échapperons pas. Dans le cœur historique d'une ville comme la nôtre, les chances de découvertes sont partout.

J'utilise le mot " chance " et non " risque ", car il s'agit de la Connaissance. Des élus ne sauraient la négliger. La récente loi sur l'archéologie préventive est d'ailleurs là pour les guider. Nous ignorons en réalité presque tout de l'histoire de notre ville.

Nous ne pouvons en laisser détruire les traces sans les avoir scrutées avec les moyens que nous fournit la Science d'aujourd'hui, et en restituer l'image sans cesse renouvelée dans ces musées ligères de ce nom, conformes aux exigences d'aujourd'hui. Il s'agit, en somme, d'un devoir moral qui va bien au-delà des règles juridiques. De l'archéologie citoyenne, en somme, " qui concilie aménagement du territoire et archéologie ".

" Ces terrains méritent mieux qu'une opération d'archéologie préventive "

Puisque le temps semble s'accélérer, signalons que le secteur qui se trouve derrière l'Hôtel de Ville et sera demain touché par l'aménagement des jardins du Puygareau, a livré au XIX^e siècle des vestiges prometteurs. Ces terrains méritent donc, davantage qu'une " vigilance accrue ", une opération d'archéologie préventive.

De mon point de vue, à part quelques opérations d'importance comme les Cordeliers, financées majoritairement par toute une série de partenaires aux côtés de la Ville, l'impression qui prévaut est bien, dans notre cité, celle d'une remarquable continuité dans la médiocrité, peu digne de « Grand-Poitiers ». Alors, stop ou encore ?

" Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs, Et quand octobre souffle, émondeur des vieux arbres, Son vent mélancolique à l'entour de leurs marbres, Certes, ils doivent trouver les vivants bien ingrats... " (Baudelaire)

Jean Hiernard

21 OCTOBRE : NOUVEAUX SARCOPHAGES!

Suite à l'intervention d'Arnaud Clairand, Alain Claeys, député-maire de Poitiers a annoncé qu'un protocole plus strict, entre le Service Régional de l'Archéologie Poitou-Charentes (SRA) et la Mairie de Poitiers, allait être mis en place. L'archéologue à mi-temps engagée par la Mairie pour les surveillances archéologiques a été temporairement épaulée par du personnel du SRA.

Le creusement des fosses d'arbres et tranchées à venir seront réalisés sous surveillance archéologique et le pelleteur devra s'arrêter à la moindre découverte et non pas procéder au décaissement comme cela fut malheureusement le cas. Désormais, les opérations d'aménagement semblent se dérouler dans le respect de notre patrimoine. Le 21 octobre, de nouveaux sarcophages ont été mis au jour plus au nord des premiers trous et font l'objet de toute l'attention des archéologues. Nous ne sommes certainement pas au bout des découvertes, car nombre de fosses restent à creuser.

CLIQUEZ POUR LIRE L'ARTICLE DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

COLLECTIONNER... LES USA... POURQUOI PAS ?



Bien sûr, se risquer dans une recherche systématique de tous les types, est utopique ; mais le plaisir de la chasse est réel même sur des billets simples et souvent bon marché comme le 1 Dollar Washington. Voici les principaux codes qui vous permettront de démarrer une collection :



1 Dollar Washington petit format ("small size"), création : 1928

Deux grandes séries :

SILVER CERTIFICATE : sceau bleu (1928-1957)

variantes de dates, de signatures, de lettres de série (avant et après le numéro).

FEDERAL RESERVE NOTE : sceau vert (1963-2006)

variantes de dates, de signatures, et de villes d'émission (12 villes possibles) indiquées par une lettre le nom de la banque et de l'état.

Pour ces deux séries recherche des "STAR NOTES" : billets de remplacement dont une lettre de série est remplacée par une étoile.

Recherches annexes pour l'année 1935 :

sceau marron : Hawaï - sceau jaune : émission pour l'Afrique du nord

Bien sûr s'ajoutent de nombreuses variétés : recto d'un type avec verso d'un autre, plus petit numéro connu, plus grand numéro connu, fautes etc....

Tout savoir sur les «Small Size» :
SMALL SIZE U.S. PAPER MONEY

**Raretés, variantes, Star Notes, plus petits et plus grands numéros...
une mine d'informations exceptionnelle !**

Fractionnal / Gold Certificates / United States Notes / Large Size / Small Size

Plusieurs séries ont précédé les «Small Size», beaucoup de billets sont rares, les états de conservations exceptionnels sont très recherchés et se négocient à des prix souvent astronomiques !



Les états confédérés :

1861-1865 L'Amérique est en guerre, les Sudistes, opposés aux Yankees, émettent des billets, essentiellement depuis Richmond en Virginie. Quelques types sont accessibles à des prix raisonnables, une occasion de posséder un morceau de western !

Attention de nombreux faux existent, souvent mal faits à l'aide d'un papier rigide huilé, ou en petit format imprimés dans les années 70 par des magazines pour enfants. Lorsqu'on a vu un authentique, aucun doute n'est possible.



Les MPC : Military Payment Certificates

Peu connus en France, les MPC forment un thème de collection à part entière. Ils illustrent les combats dans lesquels des soldats américains ont été impliqués, de l'Europe de 1946 au Vietnam de 1970, 25 ans de conflits en 10 séries d'émission. Aujourd'hui en Irak ou en Afghanistan, ce sont les pogs des AA-FES qui servent de monnaie d'échange (voir BILLETS 50).



Les billets fantaisie :

On y trouve de tout ! Des stars de cinéma, aux voitures anciennes, en passant par les animaux de compagnie ou les plantes, et bien sûr les différents Etats, les billets fantaisie sont légion et l'imagination des concepteurs est sans limite ! Petits prix, thèmes populaires, et généralement belle qualité de conception et de fabrication en font un thème ludique et accessible. Retrouvez des dizaines de billets fantaisie en vente sur www.numishop.eu, et une liste détaillée dans BILLETS 50.



UNE INTRODUCTION À LA COLLECTION...

A l'occasion du salon Cologne Fine Art & Antiques Fair (17-21 novembre 2010), la galerie Gordian Weber organise une exposition de camées et intailles antiques de la collection privée de M. Kai Scheuermann. A cette occasion, Hadrien Rambach, spécialiste installé à Londres, a rédigé une introduction aux collections de pierres gravées.

Sous ce terme de « pierres gravées », on regroupe deux types de pierres : les intailles et les camées. Les intailles sont gravées en creux, ce qui permet à leur propriétaire de s'en servir comme sceaux ; les camées à l'inverse sont gravées en relief, et restent des objets décoratifs.

Intailles et camées sont réalisés depuis des millénaires : on trouve des sceaux-cylindres sumériens comme des intailles minoenes. La plupart des collectionneurs recherchent les pièces classiques, grecques, étrusques ou romaines ; les pierres byzantines et Renaissance sont très rares, les gravures néoclassiques des XVIII^e et du début du XIX^e siècles sont les plus abouties techniquement.

Les pierres de prix sont gravées sur des pierres dures, des agates surtout, mais l'on en trouve aussi en coquille, un matériau beaucoup plus tendre, ou moulées en verre : ainsi un citoyen romain de classe moyenne pouvait-il porter une intaille de verre montée dans une bague de bronze, d'acier, d'argent ou même d'or.

L'*Histoire naturelle* de l'écrivain romain Pline, écrite vers 77-79 après J.-C., est une source utile d'information sur les pierres gravées antiques. Le chapitre XXXVII.4 mentionne qu'Alexandre le Grand fit graver son portrait sur une émeraude par Pyrgoteles, et qu'Auguste eut recours à Dioscurides pour sa propre effigie. Le sceau de Sylla représentait la défaite de Jugurtha, celui de Mécène une grenouille, et les premiers sceaux d'Auguste, dont il avait hérité de sa mère, deux sphinx. On pense que de telles intailles étaient utilisées pour fermer des lettres et pour authentifier des documents.

Il existait aussi parmi les dirigeants antiques une tradition qui consistait à se transmettre symboliquement le pouvoir par l'intermédiaire des sceaux. César par exemple remit des

bagues à Agrippa et à Mécène (Dion Cassius LI.3.5-7), et Auguste en donna une à Agrippa (Dion Cassius LIII.30). C'est un diamant non gravé que Nerva offrit à Trajan lorsqu'il devint « Caesar » en 97, et c'est ce même diamant que Trajan transmit à Hadrien en 106.

Mais les pierres gravées n'étaient pas seulement utilisées, elles étaient aussi collectionnées. Pline (chapitre XXXVII.5) écrit que la première collection de pierres précieuses, ou « dactylothèque », fut celle de Scaurus, le beau-fils de Sylla. Le roi Mithridate en possédait également une que Pompée le Grand consacra sur le Capitole, Marcellus, neveu d'Auguste, en remit une au temple d'Apollon Palatin, et César lui-même offrit six dactylothèques au temple de Vénus Genetrix !

Nous disposons de peu d'informations sur les collections de pierres gravées aux époques romaine tardive et byzantine, mais on sait qu'elles étaient collectionnées à l'époque médiévale. Au début du XIII^e siècle en effet, des pierres magnifiques furent gravées en Italie du Sud pour la cour de l'Empereur

...DE PIERRES GRAVÉES PAR HADRIEN RAMBACH

du Saint Empire (Hohenstaufen). Il s'agit là d'œuvres très sophistiquées, mais souvent inspirées de pierres romaines, ce qui laisse penser que les pierres antiques appartenaient à l'Empereur ou à son entourage.

Plus tard, en France et en Allemagne notamment, les orfèvres du Moyen-Âge tardif insérèrent des pierres antiques dans des reliquaires et des croix, mais ils les utilisaient pour leurs pouvoirs magiques plutôt que pour leur beauté, au point que l'on retrouve des intailles romaines serties face-cachée et dont on ne peut voir la gravure.

Après une apparente interruption dans le travail des pierres, la gravure et les collections reprirent sous la Renaissance, au XV^e siècle. Pietro Barbo en particulier, le futur pape Paul II, collectionna intailles et camées avec passion, et un grand nombre des chefs d'œuvres de la glyptique antique passa entre ses mains. Vasari a été jusqu'à écrire que la mort de Paul II fut précipitée par le poids des nombreux camées qu'il portait aux doigts et qui bloquaient la circulation sanguine. Il est fascinant de constater que des pierres très importantes peuvent encore se trouver dans le commerce : en décembre 2007 par exemple, la bague pontificale de Paul II est passée aux enchères. Elle représentait en creux les portraits de Pierre et Paul séparés par une croix, et au revers les titres du pape en relief.

La collection de Paul II fut acquise en bloc par Laurent de Médicis, qui continua d'y faire des ajouts. Il avait des agents à la recherche de pierres antiques importantes dans tout le monde méditerranéen, et employait également des graveurs. Il s'attachait surtout à la qualité : « *lorsque quelque chose [une pierre gravée] est bonne, disait-il, même si elle est moderne, il ne faut pas la laisser passer* ». À mes yeux, c'est au XV^e siècle que furent réalisées les plus belles pierres, grâce aux fortunes sans précédent dépensées par quelques collectionneurs majeurs, tant pour acquérir que pour commander des chefs d'œuvres.

Les grands collectionneurs de la période néo-classique recherchèrent à leur tour les pierres gravées, mais le plus souvent dans le cadre de collections plus diversifiées. Ainsi, à sa mort en 1740, Pierre Crozat possédait-il 1.400 pierres gravées, plus de 500 tableaux importants et 9.000 dessins. Il est possible néanmoins de trouver quelques collectionneurs spécialisés, comme le duc de Marlborough dont la collection fut dispersée longtemps après sa mort, en 1899. La gravure reprit ensuite de l'essor, et de grands historiens d'art comme Winckelmann rédigèrent des catalogues de pierres gravées. Le prince Poniatowski, bien qu'il affirmât ne posséder que des pierres signées antiques, fit réaliser toutes ses intailles (plus de 2600 !) par les meilleurs artistes de son époque – la famille Pichler entre autres.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les collectionneurs voulaient pouvoir porter leurs pierres, et l'on en devine souvent dans les portraits peints de l'époque. Même les pierres non portées étaient souvent montées en bagues, en broches, ou en colliers (comme on le voit dans la collection Wellington). Un nouveau type de monture fut alors créé, plus léger et plus sobre que les montures antérieures : il s'agit des bagues « tournantes » et des « chevalières », toujours réalisées de nos jours.

La collection des pierres gravées est moins fréquente ensuite, malgré un nouvel intérêt lorsque des joailliers tels que Castellani et Melillo développèrent le style « archéologique » dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Un siècle et demi plus tard, on peut espérer un renouveau en voyant qu'un collectionneur comme Kai Scheuermann recherche les plus belles pierres et fait preuve d'un goût raffiné. C'est une chance de pouvoir admirer de telles pierres, car il est rare de voir réunies autant de pièces de choix.



Hadrien Rambach
Tél. +44 7955 309 858
coinadvisor@
yahoo.co.uk



Carnelian intaglio signed by John Kirk (c.1724-c.1778), depicting King George III (1738-1820), 21 x 17.8 mm, in the collection of the Royal family until 2001, identical to a ring in the Royal collection



Onyx cameo signed by W. Whitley (1764-1790), depicting Richard Cumberland (1732-1811), 25.9 x 22.0 mm, in the original ring-mount (Swiss private collection)



Greek «Island Gem», 7th-6th century B.C., steatite, engraved with an oinochoe (Christie's, NY, 11 Dec. 2009, lot 333)



Carnelian intaglio signed by «Felix», 1st century A.D., depicting the siege of Troy (Oxford, Ashmolean Museum)



Agate cameo attributed to Giovanni delle Corniule (*post* 1470 – *post* 1516), depicting a portrait of Christ, 45 x 33 mm (Christie's, Paris, 25 February 2009, lot 459)



Sardonyx cameo by Giuseppe Girometti (1780-1851), on a gold and enamel snuffbox, depicting Jupiter and Hebe (Christie's, London, 17 November 2009, lot 306)



Roman gold ring with glass intaglio, 1st century B.C., engraved with a biga driven by Cupid (Christie's, NY, 11 Dec. 2009, lot 409)



Roman gold ring, set with a rough natural twin octahedral diamond (c. 7 carats), 3rd-4th century AD. Probably from Syria, then collection of Louis De Clercq (1836-1901).



Group view of the 16th-17th century «Cheap-side Hoard» (found in London in 1912), which included a number of engraved gems (Museum of London)



Mid-13th century sardonyx cameo, 95 x 78 mm (incl. mount), depicting the fight of Athena and Poseidon (Paris, Cabinet des Médailles)



Bust of Carl the Great, 1349 (Aachen, Domschatz)



Amethyst intaglio discovered on the bust in 2005 by Kai Scheuermann



Sardonyx gem (in modern ring), 1464, made for Pope Paul II (Christie's, London, 12 December 2007, lot 190)



Botticelli, *Portrait of Simonetta Vespucci* (?), 1483-1486, 81.8x54 cm, Frankfurt (Städelsches Kunstinstitut).



Quattrocento onyx cameo, depicting Olympus pleading Apollo for the life of Marsyas, 21x16 mm (English private collection).



Roman onyx cameo, 1st century A.D., depicting Cupid and Psyche (Boston M.F.A., from the Rubens-Arundel-Marlborough collections)



Carnelian intaglio in yellow & pink gold ring, depicting Orestes scattering the bones of Pyrrhus, carved for Prince Poniatowski (sold at Christie's in 1839, lot 893), possibly by Giovanni Calandrelli c.1815 (English private collection)



Gold and pearl necklace by Giacinto Melillo (1846-1915), set with 20 antique intaglios in chromium chalcedony (English private collection)



AN INTRODUCTION TO GEM-COLLECTING

At the occasion of the Cologne Fine Art & Antiques fair (17-21 November 2010), the gallery Gordian Weber has organized an exhibition of the private collection of ancient cameos and intaglios of Mr Kai Scheuermann, for which an essay on gem-collecting has been written by Hadrien Rambach, a specialist based in London.

I would like to introduce engraved gems to you, and their collecting-tradition. Under the name of «engraved gems» are grouped two types: intaglios and cameos. Intaglios are engraved into, allowing its owner to use it as a seal. Cameos instead are carved in relief, so they are decorative jewels. Both have been carved for thousand of years, and one can not only find Sumerian cylinder-seals, but also Minoan intaglios. Most collectors look for Classical pieces (Greek, Etruscan and Roman), whilst Byzantine and Renaissance gems are very scarce indeed, and Neo-Classical carvings of the eighteenth- and early nineteenth-centuries achieved the highest technical perfection.

The valuable gems are always on hard-sto-

nes, mostly agates, but they can also be carved into shells (a much softer material), or pressed into glass: average Roman citizens would wear such paste-intaglios set into bronze, iron, silver or even gold rings.

The Roman writer Pliny wrote his *Natural History* around A.D. 77-79, and he gave us indications on gems in the Antiquity. In the chapter XXXVII.4, he informed us that Alexander the Great had his portrait engraved in emerald by the engraver Pyrgoteles, whilst Augustus used the engraver Dioscurides for his likeness. Sylla's seal showed the surrender of Jugurtha, Mæcenus used a frog, and Augustus first seals were sphinxes (of which he had two), which he had inherited from his mother. Such gems would be used to seal letters and to authenticate documents.

There used to be a tradition of ancient rulers transmitting power through seals: for example, Caesar gave rings to Agrippa and Mæcenus (Dio Cassius, LI.3.5-7), and Augustus one to Agrippa (Dio Cassius, LIII.30). It was a (non-engraved) diamond that Nerva gave to Trajan when he became Caesar (in A.D. 97), and it was this same

diamond that Trajan gave to Hadrian in A.D. 106.

But engraved gems, already then, were not only used, but also collected as such. Pliny, in the chapter XXXVII.5, tells that the first collection of precious stone («dactyliotheca») was owned by Scaurus (Sylla's stepson). King Mithridates had one too, which Pompey the Great consecrated in the Capitol. Marcellus (nephew of Augustus) presented one to the Temple of the Palatine Apollo. And Caesar himself consecrated six dactyliothecae to the Temple of Venus Genetrix!

Little is known about collecting gems in the late Roman and Byzantine periods. But there are proofs of medieval collecting. In the early thirteenth-century, magnificent gems were carved again, in Southern Italy for the court of the Hohenstaufen Holy Roman Emperor. These works were very sophisticated, but often inspired by Roman a gem, which suggests that the ancient ones were copied for the Emperor or his circle.

Later, in Germany and France especially, the late Middle Age goldsmiths re-used ancient gems in the reliquaries and crosses. They

BY HADRIEN RAMBACH

were using them for their powers, their magical virtues, rather than their beauty. For example, a number of Roman intaglios would be mounted inverted, with no possibility to see the carving.

After an interruption in gem carving, collecting and engraving started again with the Renaissance in the fifteenth-century. One man in particular, Pietro Barbo (who became Pope Paul II), collected cameos and intaglios with a passion, and many of the best ancient stones went through his hands. Vasari wrote that Paul II wore so many heavy cameo rings that his fingers were deprived of blood-circulation and that this may have accelerated his death! In this context, it is very exciting to realize that major gems can still be found for sale. Indeed, in December 2007, Paul II's Papal ring was sold at auction! It displayed an intaglio with Peter and Paul's portraits separated by a cross, and the Pope's titles on the reverse in cameo.

Paul II's collection of gem was acquired en-bloc by Lorenzo de' Medici, who kept adding masterpieces to it. Interestingly, Lorenzo would have people browsing the Mediterranean world for important ancient pieces, but he would also employ engravers, and even declared: «*when something [i.e. an engraved gem] is good, even if it*

is modern, we should not let it go». The fifteenth-century, in my opinion, saw the very best gems being produced, with an unprecedented wealth spent by some major collectors to acquire and have executed the best masterpieces of glyptic.

Major collectors at the neo-classical periods were pursuing engraved gems, but often as part as wider collections. For example, Pierre Crozat owned 1.400 engraved gems at his death in 1740, but also over 500 important old masters paintings and 9.000 drawings! Some collectors were more specialised into engraved gems though, such as the Duke of Marlborough whose collection was dispersed in 1899. Authorities such as Winckelmann wrote gem-catalogues, and there was a renewal of gem engraving. Prince Poniatowski, who claimed that his collection only contained genuine ancient signed gems, had all his intaglios newly commissioned (and that means some 2600 of them), often by the very best artists of the time – such as the Pichler family.

These collectors from the eighteenth-century wanted to be able to wear their gems, which can often be seen on the sitters in painted portraits of the time. Even the gems that they would not wear would usually be mounted into rings (or sometimes brooches). A new type of mounts was developed, sim-

pler and lighter than earlier rings: the collectors' swivel and signet mounts, which are still often copied nowadays.

Since then, collecting engraved gems is less fashionable, but there was a renewed interest when jewelers developed the «archaeological style» in the second half of the nineteenth-century, with makers such as Castellani and Melillo.

A century and a half later, one can only rejoice to see new collectors such as Kai Scheuermann, who is active in his pursuit for masterpieces and show much taste. I hope that you will enjoy admiring his pieces, as it is a rare treat to see so many attractive pieces!

Hadrien Rambach
tel. +44 7955 309 858
coinadvisor@yahoo.co.uk



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

L'ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE CAUSE NATIONALE EN ESPAGNE

Il est évidemment plus que rare que notre revue de presse inclue un article provenant ([cliquez pour le lire](#)) du site affaires-stratégiques.info... et pourtant, il y a des cas et des pays pour lesquels la numismatique est d'ordre stratégique.

La rage du gouvernement espagnol de voir Odyssey embarquer vers les USA le plus gros trésor sous-marin jamais trouvé, celui du Cygne noir avec en prime la complicité du gouvernement anglais, est extrême. À tel point que le ministère de la Culture espagnol a lancé une campagne de détection archéologique sous-marine sur la zone des eaux territoriales et a déjà repéré plus d'une centaine d'épaves.

Bien entendu, il y a loin du repérage à l'exploration mais la polémique sur la localisation du Cygne noir, dans les eaux territoriales ou en-dehors de celles-ci, aurait probablement été évitée par ce type de relevé. Un tel effort est-il fait en France, dont les



épaves sont également pillées ? Jusqu'à présent, non, un ministre de la Culture ne peut pas à la fois s'occuper du patrimoine historique de notre pays et faire la promotion commerciale de pitreries prétendument artistiques en les installant à Versailles... [Vous ne saviez pas ? Cliquez.](#)

La logique française est malheureusement beaucoup plus d'essayer de réparer une fois le drame survenu que d'essayer de prévenir. Nous avons signalé dans un précédent article du [BN42, page 30](#) et dans le [BN45 page 27](#) à propos de pillage d'épaves « *qu'en Finlande une coopération Culture/Armée a été mise en place pour protéger les épaves en instance de fouilles éventuelles en les équipant de sonars qui détectent toute approche et préviennent les gardes-côtes* ».

L'idée a-t-elle été reprise ? Espérons !

Michel PRIEUR

PLAISIR DES YEUX



Un trésor d'aurei a été trouvé en 1993 en Allemagne lors des fondations d'un parking et il sera bientôt présenté au musée de Trèves. L'archéologue Karl-Josef Gilles présente deux exemplaires remarquables.

IMPUNEMENT !



Encore un faux chinois non marqué REPLICA vendu sur le grand site d'enchères et qui se retrouvera un jour dans la collection d'un pigeon !

NEWTON MONNAYEUR

Une biographie de Newton rappelle un passage mal connu de sa vie : maître de la Monnaie royale d'Angleterre et grand pourfendeur de faux monnayeurs... Vous pourrez lire la totalité de sa biographie en cliquant mais la partie qui nous intéresse est la suivante :

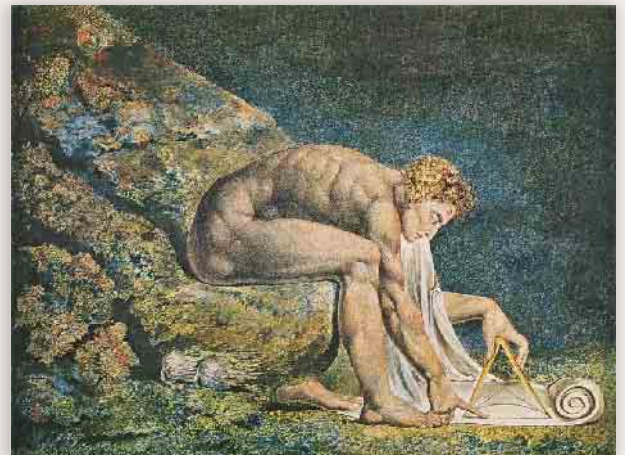
En 1696, il est nommé gardien de la Monnaie de l'Angleterre et Maître dès l'année suivante. Newton estimait que 20 % des pièces de monnaie mises en circulation pendant la Grande Réforme monétaire de 1696 étaient contrefaites.

La contrefaçon était considérée comme un acte de trahison, passible de mort par écartèlement. Aussi horrible que fût ce châtiment, les tribunaux n'obéissaient ni à l'arbitraire ni au caprice. Les droits des hommes libres jouissaient d'une longue tradition en Angleterre et le ministère public

devait apporter ses preuves devant le jury. On avait aussi le droit de plaider coupable. Faire condamner les criminels les plus évidents pouvait se révéler un casse-tête insoluble. Newton fut égal à ce qu'on attendait de lui.

Il rassembla des faits et prouva ses théories en se montrant aussi brillant que lorsqu'il démontrait scientifiquement ses lois. Entre juin 1698 et Noël 1699, il conduisit environ 200 contre-interrogatoires de témoins, d'informateurs et de suspects et il obtint les aveux dont il avait besoin. Il n'avait pas le droit de recourir à la torture, mais on s'interroge sur les moyens employés puisque Newton lui-même ordonna par la suite la destruction de tous les rapports d'interrogation. Quoi qu'il en soit il réussit et emporta la conviction du jury : en février 1699, dix prisonniers attendaient leur exécution.

Newton obtint son plus grand succès comme attorney royal contre William Chaloner. Celui-là était un escroc particulièrement retors qui s'était suffisamment enrichi pour se poser en riche



bourgeois. Dans une pétition au Parlement, Chaloner accusa l'Hôtel des Monnaies de fournir des outils aux contrefacteurs, accusation qui n'était pas nouvelle, et il proposa que l'on lui permît d'inspecter les procédés de l'Hôtel des Monnaies pour les améliorer.

Dans une pétition, il présenta au Parlement ses plans pour une invention qui empêcherait toute contrefaçon. Pendant tout ce temps, Chaloner profitait de l'occasion pour frapper lui-même de la fausse monnaie, ce que Newton arriva au bout du compte à démontrer devant le tribunal compétent. Le 23 mars 1699, Chaloner fut pendu et écartelé.



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

INSOLVABLES !

Lu dans l'excellente Chronique Agora :

En l'an 2000, les Etats-Unis étaient le pays le plus riche du monde, en termes de revenus par adulte. Dix ans plus tard, ils sont à la septième place.

Si nous étendons notre analyse pour inclure TOUS les Américains, l'image de la richesse nationale est encore plus perturbante. Selon www.usdebtclock.org, les Américains doivent, en moyenne, 52 501 \$ par personne. De plus, la part de dette nationale de chaque Américain s'élève à 176 173 \$. Ces deux dettes cumulées atteignent un total de 228 674 \$.

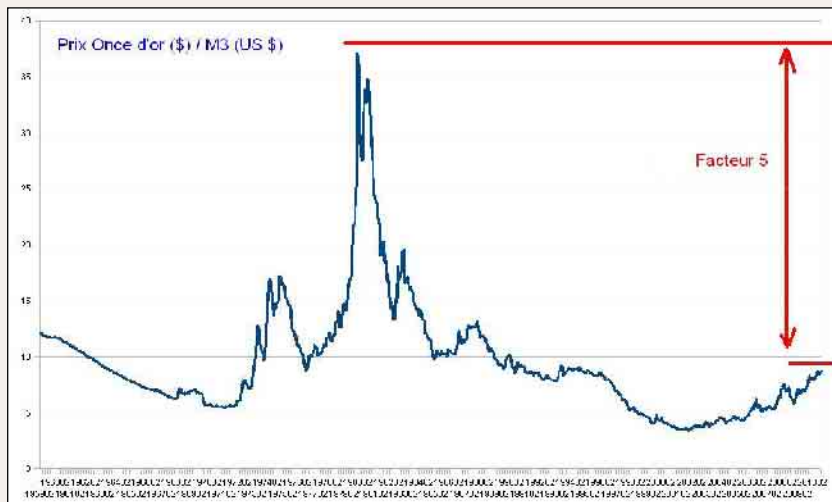
Dans l'autre colonne du registre, les Américains possèdent, en moyenne, une épargne nette de... vous êtes prêt ?... 979 \$. Quand on voit ce chiffre, le mot "insolvable" nous vient inévitablement à l'esprit. Certes, les deux chiffres ne sont pas comparables puisqu'il s'agit dans un cas, pour une grosse partie, de dettes à long terme alors que dans l'autre c'est une épargne liquide... mais quand même, qui peut imaginer qu'une telle situation soit tenable à moyen et long terme ?

Investissez tangible !

L'OR EST-IL À SON PLUS HAUT ?

Excellent graphique sur le blog <http://www.creationmonetaire.info> et remarque tout à fait pertinente : il devrait y avoir un lien entre le prix de l'or - le mode de paiement de dernier recours - et la masse monétaire mondiale.

En effet, si l'or réagit à l'inflation contre laquelle il est LE refuge, il devrait valoir d'autant plus cher que la masse monétaire mondiale est importante (donc qu'il y a beaucoup d'argent en face de ce qui est à acheter).



Regardons son graphique qui montre le rapport entre le prix de l'or et l'agrégat monétaire M3 (celui que les Américains ne publient plus car il n'aurait plus de signification ha ! ha !). Si le raisonnement est exact, nous sommes par rapport à 1980 à un cinquième du maximum que pourrait atteindre l'or, toutes choses étant égales par ailleurs. Investissez tangible !

AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE CRÉTINISME DOUANIER, LA RUSSIE REMPORTE UNE MANCHE IMPORTANTE CONTRE LES TENANTS DU TITRE, TURCS, CHINOIS, CHYPRIOTES ET GRECS.

Dans le Figaro (Cliquez pour l'original) : « Russie : trois ans ferme pour un Américain. »

Un étudiant américain a été condamné en Russie à trois ans d'emprisonnement pour avoir tenté de quitter le pays en emportant avec lui illégalement deux pièces de monnaie rares, a annoncé aujourd'hui le Parquet général russe.

Agé de 26 ans, Evguéni Kravtsov a été jugé par un tribunal de Rostov-sur-le-Don (sud) qui l'a reconnu coupable de "contrebande de biens culturels soumis à autorisation spéciale", a précisé le ministère public dans un communiqué.

L'homme a été interpellé en possession d'une pièce de monnaie de la Russie impériale de 1899 et d'un rouble de 1924 lors d'un contrôle à l'aéroport de cette ville située à 950 km au sud de Moscou, selon le communiqué qui ne mentionne pas la valeur marchande de ces pièces.

"M. Kravtsov a caché dans son bagage



les pièces enveloppées dans une serviette, afin de les dissimuler au contrôle de la douane", alors qu'il aurait dû remplir une déclaration spéciale, a expliqué le parquet.

L'étudiant doit purger sa peine dans une colonie pénitentiaire, selon le communiqué.

Pourquoi est-ce un monument de crétinisme ? Parce que ce sont des monnaies d'une banalité absolue et ayant autant d'importance culturelle que les chaussettes du douanier qui les a saisies !

Nous n'avons pas l'identification de la pièce de 1899 mais il n'en est pas de rare, comme pour les émissions standards des pays développés pour ce millésime, mais le rouble de 1924 est tellement banal que le dernier que nous avons vendu, en Superbe, est parti à 50 euros !

Autant on comprend que des objets d'arts uniques soient protégés de l'exportation, autant il est scandaleux que l'incompétence des services de contrôle et des législateurs mettent dans le même sac une icône du XV^e et un produit industriel fabriqué à l'identique à des millions d'exemplaires !

Espérons que le but réel de cette mascarade n'est pas d'améliorer les fins de mois du juge, de l'avocat et des sbires et souhaitons au malheureux une prompte libération !

Michel PRIEUR

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

